

COMPRÉHENSION ORALE

LA FRANCE MOCHE

CORRIGÉS

1. un prix ironique
2. parce que la France est habituellement connue pour ses beautés
3. Les panneaux publicitaires
4. La publicité dans les zones commerciales
5. Les villes
6. Des félicitations
7. sensibiliser les maires pour qu'ils agissent
8. se sentent impuissants face à cette pollution visuelle
9. En envoyant des photos à l'association responsable du prix

TRANSCRIPTION

Journaliste : – C'est l'heure du Social Lab ! C'est avec vous Valère Corréard. Salutations, Valère.

Valère Corréard : – Salut Eric.

Journaliste : – Cette semaine à propos d'un prix un peu particulier : le prix de la France moche.

Valère Corréard : – Eh oui ! Bon, vous l'avez compris, hein, c'est un prix un peu décalé dont on parle ce matin, mais décalé ne veut pas dire inutile, loin s'en faut. Illustration avec cette initiative de l'association Paysages de France : un prix de la France moche... alors forcément ça interpelle quand on sait que la France, ben on a plutôt l'habitude de dire qu'elle est belle... et à juste titre !

Journaliste : – Ouais... Ces prix des villes moches, en fait ce sont des villes... À qui est-il décerné et pour quel motif ?

Valère Corréard : – Alors, l'idée du prix c'est de dénoncer la pollution visuelle causée par la publicité. Vous savez quand vous arrivez par exemple dans une zone commerciale, par exemple hein, et que vous êtes accueilli par une foule de panneaux publicitaires, une espèce d'anarchie promotionnelle qui vous ferait presque fermer les yeux ou regarder ailleurs (sauf que vous êtes souvent au volant de votre voiture donc il vaut mieux éviter...). Mais c'est aussi parfois le cas à l'entrée des villes, ou même dans les villes, avec le truc tendance : les panneaux lumineux...

Et vous l'aurez compris, eh bien ce sont les villes qui sont concernées par ce prix, puisque ce sont elles qui réglementent la publicité avec ce qu'on appelle le plan local de publicité.

Journaliste : – Alors ces prix de la France moche, qui sont les élus de l'édition 2020 ?

Valère Corréard : – 4 villes pour 4 prix décernés cette année par l'association Paysages de France. D'abord le prix du fleurissement publicitaire pour Alès dans le Gard. Le prix de la « mise en valeur » du patrimoine pour Aubenas en Ardèche. Le prix spécial pour l'ensemble de son « œuvre » décerné à Saint-Germain-du-Puy dans le Cher. Et puis, le prix de la triste banalité décerné à Saint-Jean-de-la-Ruelle. Ça c'est dans le Loiret.

Journaliste : – Ouais, ça a dû faire plaisir aux édiles, euh plaisir entre guillemets, hein...

Valère Corréard : – Ouais ! Bon, l'association le précise : « chaque maire a été félicité pour l'obtention de son prix, en lui signalant toutefois qu'il avait les moyens, au travers du règlement local de publicité, de mettre fin à cette anarchie publicitaire impactant fortement les paysages quotidiens », je ferme les guillemets.

Vous l'avez compris, Eric, il ne s'agit pas donc de stigmatiser, mais de faire bouger les lignes en fait et rappeler aux maires qu'ils ont le pouvoir d'encadrer la publicité sur leur commune. Et les citoyens peuvent les aider à aller un peu plus vite finalement... en envoyant notamment vos clichés de la France moche par exemple.

Jean-Marie Delalande est vice-président de l'Association des paysages de France :

Jean-Marie Delalande : – Oui, alors on a tous un rôle à jouer, mais... c'est très difficile de faire comprendre à certaines personnes, parce que... il y a quand même beaucoup de personnes pour lesquelles la situation telle qu'elle est là, bon euh, bah oui c'est pas terrible, c'est pas joli, mais euh... ils ne voient pas trop ce qu'ils pourraient faire et la majeure partie de la population pense qu'à partir du moment où un panneau publicitaire ou une enseigne est installé quelque part, euh... ben on n'a rien à dire puisque, c'est souvent sur le domaine privé par exemple et donc ben c'est normal, si c'est là c'est que c'est légal. Et en fait, euh, ce n'est pas le cas dans beaucoup de cas. Donc, la population a un rôle à jouer, et ces prix de la France moche, ben c'est aussi pour les éveiller à cela.

Valère Corréard : – Allez, pour faire plaisir (ou pas d'ailleurs) à votre maire eh bien vous pouvez faire participer votre commune à ce prix de la France moche en envoyant vos plus beaux clichés à l'association, sur paysagesdefrance.org et bien sûr si le sujet vous intéresse l'interview en longueur de Jean-Marie Delalande, vice-président de l'asso Paysages de France. C'est sur linfodurable.fr.

Journaliste : – Et votre chronique, Valère Corréard, le Social Lab, c'est évidemment sur franceinter.fr.